



LETTRE

aux associés de la **Médaille Miraculeuse**

SOMMAIRE

Notre-Dame de Gray en Franche-Comté	p.3
Prier avec Marie	p.4
Marie dans la Bible	p.5
Association de la Médaille Miraculeuse	p.6
Chapelet et carte bancaire	p.7
140 rue du Bac	p.8

le mot du père

Dieu nous fait grâce par la Rédemption de son Fils, par sa passion, sa mort et sa résurrection que nous allons bientôt célébrer. Faisons-le d'un même cœur. Le don de sa vie, dont nous faisons mémoire dans la sainte eucharistie, reste toujours présent pour nous. C'est la grâce suprême : en avons-nous suffisamment conscience ? Cette année, nous célébrerons exceptionnellement l'Annonciation le 8 avril, donc après Pâques, car le 25 mars se trouvera dans la Semaine Sainte. C'est une occasion pour nous de comprendre combien le jour de l'Annonce faite à Marie, l'Incarnation du Christ, dépend de la mission suprême, inscrite dans son nom : Jésus, qui signifie « Dieu sauve ».

Jean-Daniel Planchot
Aumônier et directeur national de
l'Association de la Médaille Miraculeuse

Marie, mère de la divine grâce

Jean-Daniel Planchot

Quelle est la signification de cette pieuse formule que l'Église insère dans sa liturgie et met sur les lèvres de tous les fidèles ? Marie est tout d'abord mère de la divine grâce, parce qu'elle a enfanté Celui qui est l'unique source de tous les biens surnaturels pour l'humanité rachetée. Nous avons tout reçu de Notre-Seigneur Jésus Christ.

Aucun recours à Dieu n'est possible que par Lui, chaque grâce est un fruit de sa passion et nous est appliquée par sa médiation. Il est par suite légitime de dire qu'en nous donnant Jésus, le principe de toutes les grâces, Marie nous a tout donné avec Lui. Ainsi la Vierge, en acceptant de devenir la mère du Sauveur, nous a ouvert la fontaine d'eau vive qui jaillit pour la vie éternelle, et voilà pourquoi nous la proclamons « mère de la divine grâce ».

Marie n'a pas seulement donné au monde Jésus Christ en l'engendrant selon la chair ; elle lui est inséparablement associée dans toute l'œuvre de la Rédemption. Elle a accepté l'immolation sanglante de son Fils, et elle s'est unie à son sacrifice pour le salut du genre humain. Elle a participé ainsi à l'acquisition de tous les biens qui nous viennent du Calvaire.

Marie répand ainsi ses bienfaits sur les fidèles qui se font une joie de l'honorer. Si nous l'aimons de toute la ferveur de notre âme, si nous la faisons aimer autour de nous, elle se montrera pleinement notre mère et, en nous obtenant d'abondantes grâces de sanctification et de progrès spirituel, elle nous façonnera elle-même à l'image de son Fils Jésus.



VIERGE DE LA TENDRESSE icône XIII^e siècle - Moscou

Le rôle de Marie n'est pas terminé. Le trésor inépuisable des grâces se répandront sur le monde jusqu'à la fin des siècles. Ces grâces ont à être appliquées et l'œuvre de sanctification se continue chaque jour. ■

95 rue de Sèvres • 75006 PARIS • Tél. 01 45 48 08 32

CCP 19 458 44 D 020 - IBAN FR81 2004 1000 0119 4584 4D02 068 - BIC PSSSTFRPPPAR • site : www.medaille-miraculeuse.fr • e-mail : ass.medaillemir@wanadoo.fr

rédaçtion et administration

95 rue de Sèvres 75006 PARIS - Tél : 01 45 48 08 32

Directeur de la publication et de la rédaction : Jean-Daniel Planchot c.m.

Conception : fr. Jean-Claude Moinier

Secrétariat, Comptabilité et Gestion :

Marie-Pierre Flour

Impression : K com créa - 76340 Blangy-sur-Bresle

Commission paritaire 0126 G 81817 - ISSN 1633 6693 - Dépôt légal : mars 2024